



ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2016

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de la direction

États financiers

État de la situation financière

État des résultats

État de l'excédent (déficit) accumulé

Calcul de l'excédent accumulé disponible

Notes complémentaires aux états financiers

Annexes

TRAFICS 2015-2016

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des commissaires
Commission scolaire Marie-Victorin

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission scolaire Marie-Victorin portant la signature électronique 8511806276, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016, l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur


Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission scolaire. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers, portant la signature électronique 8511806276, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire Marie-Victorin au 30 juin 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

 D. D'Amico S.E.N.C.R.L. / S.C.L.¹

Le 7 octobre 2016

Brossard, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A108263

TRAFICS 2015-2016

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

Rapport de la direction

Les états financiers de la Commission scolaire Marie-Victorin portant la signature électronique 8511806276 ont été préparés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.


La direction de la Commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil des commissaires surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière.

Les états financiers ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeurs indépendants nommés par la Commission scolaire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport des auditeurs indépendants qui accompagne les états financiers expose leurs responsabilités, la nature et l'étendue de leur audit et l'expression de leur opinion.



Directrice générale ou directeur général



Directrice ou directeur des ressources financières

Lieu: Longueuil

Date: 7 octobre 2016

ÉTATS FINANCIERS

État de la situation financière

au 30 juin 2016

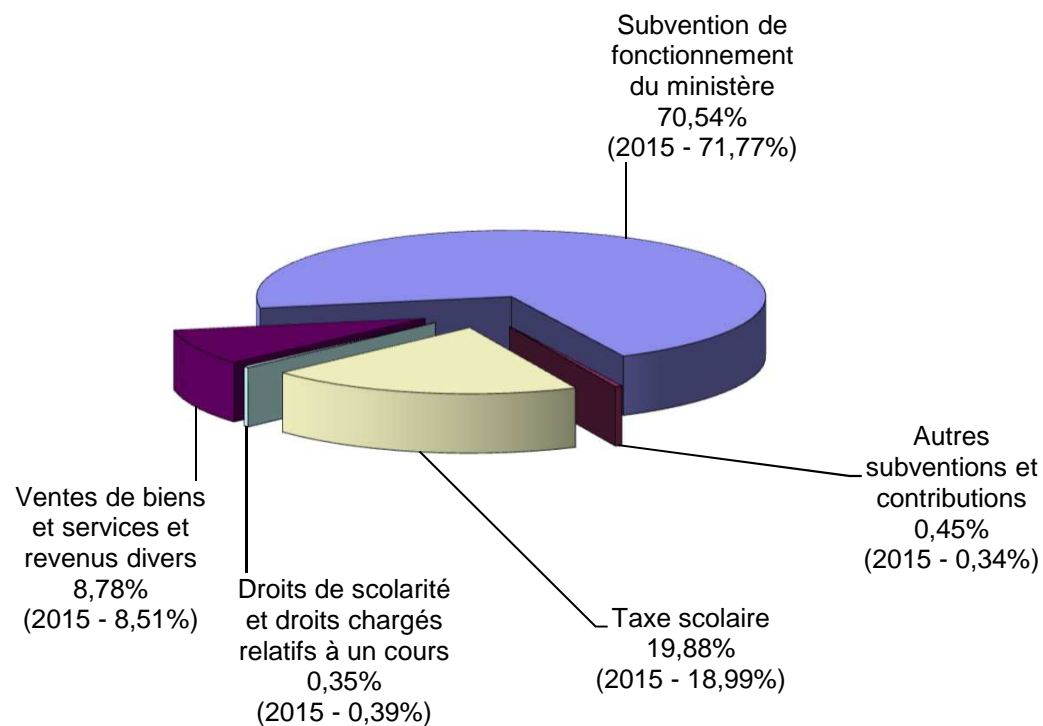
	A	B	C	D	
	2016	2015	Variation \$	Variation %	
ACTIFS FINANCIERS					
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	5 791 329,04	9 182 658,52	-3 391 329,48	-37%
01190	Placements temporaires (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (pages 21 et 22)	42 521 100,49	47 191 833,81	-4 670 733,32	-10%
01400	Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 21)	2 736 032,04	3 677 568,41	-941 536,37	-26%
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	65 869 504,54	66 664 002,72	-794 498,18	-1%
01300	Taxe scolaire à recevoir	2 278 783,64	2 621 564,38	-342 780,74	-13%
01500	Débiteurs (page 23)	5 599 828,60	5 110 392,66	489 435,94	10%
01600	Stocks destinés à la revente	232 641,40	336 548,94	-103 907,54	-31%
01700	Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01450	Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%
00000	TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	125 029 219,75	134 784 569,44	-9 755 349,69	-7%
PASSIFS					
03100	Emprunts temporaires (page 30)	32 800 000,00	31 700 000,00	1 100 000,00	3%
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	57 740 211,82	48 184 497,36	9 555 714,46	20%
03450	Subvention d'investissement reportée (CS à statut particulier) (page 32)	0,00	0,00	0,00	0%
03460	Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	5 521 795,36	5 218 440,66	303 354,70	6%
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	1 935 688,72	1 735 056,91	200 631,81	12%
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	19 619 901,33	20 123 792,65	-503 891,32	-3%
03700	Dettes à long terme à la charge de la CS (page 35)	0,00	0,00	0,00	0%
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	245 130 692,74	231 511 112,25	13 619 580,49	6%
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	580 875,00	637 852,17	-56 977,17	-9%
03800	Autres passifs (page 36)	3 783 153,53	3 432 163,10	350 990,43	10%
00010	TOTAL DES PASSIFS	367 112 318,50	342 542 915,10	24 569 403,40	7%
00020	ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-242 083 098,75	-207 758 345,66	-34 324 753,09	17%
ACTIFS NON FINANCIERS					
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	269 883 711,52	233 212 711,74	36 670 999,78	16%
01970	Stocks de fournitures	1 598 366,87	1 569 380,18	28 986,69	2%
01900	Charges payées d'avance (page 49)	808 571,22	301 863,39	506 707,83	168%
00030	TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	272 290 649,61	235 083 955,31	37 206 694,30	16%
03900	EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	30 207 550,86	27 325 609,65	2 881 941,21	11%

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2016

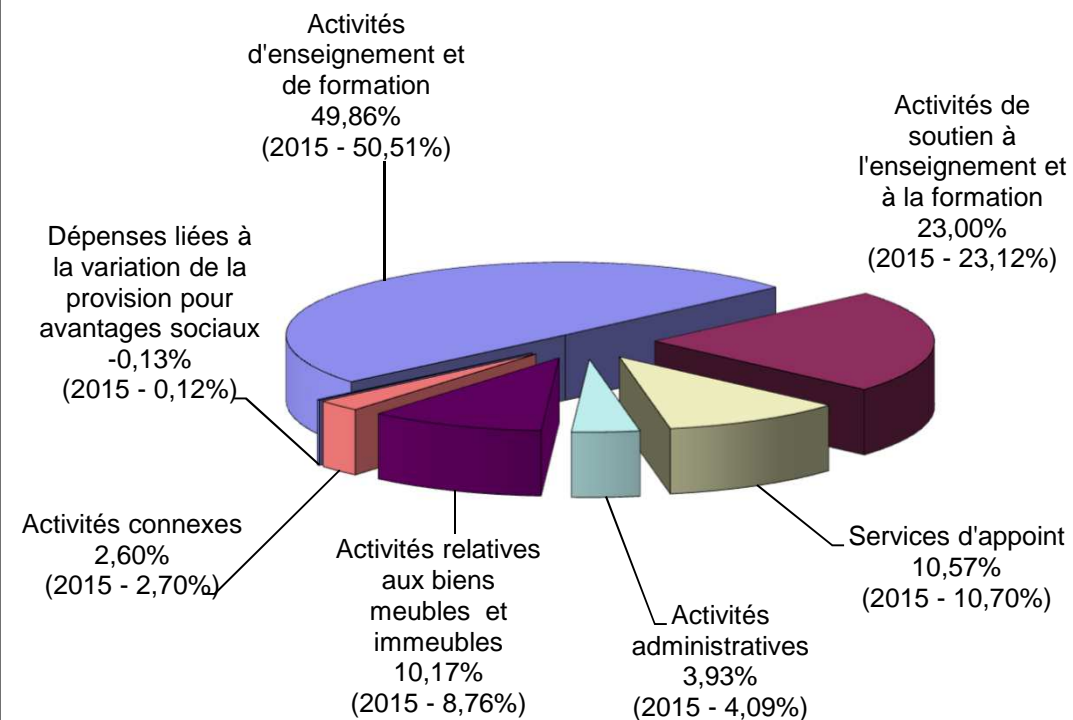
	A	B	C	D	E	
	Budget 2016	Résultats réels 2016	Résultats réels 2015	Variation \$	Variation %	
REVENUS						
00010	Subvention de fonctionnement du MEES (page 50)	262 209 442	268 193 936,08	267 220 963,29	972 972,79	0%
00020	Subvention d'investissement (CS à statut particulier) (page 51)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	1 534 216	1 696 851,95	1 249 935,68	446 916,27	36%
00040	Taxe scolaire (page 53)	76 130 385	75 588 317,24	70 695 221,00	4 893 096,24	7%
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	1 053 228	1 333 568,19	1 470 394,81	-136 826,62	-9%
980	Ventes de biens et services (page 55)	28 366 254	28 653 837,20	27 087 931,62	1 565 905,58	6%
00060	Revenus divers (page 56)	3 576 288	4 419 193,85	4 485 620,24	-66 426,39	-1%
966	Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	290 000	307 411,87	128 358,77	179 053,10	139%
00000	Total des revenus	373 159 813	380 193 116,38	372 338 425,41	7 854 690,97	2%
CHARGES						
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	187 934 180	188 129 132,64	188 073 147,95	55 984,69	0%
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	86 377 594	86 793 976,00	86 067 971,49	726 004,51	1%
30000	Services d'appoint (page 83)	40 694 168	39 869 110,47	39 817 017,33	52 093,14	0%
50000	Activités administratives (page 84)	15 956 284	14 851 167,35	15 234 463,95	-383 296,60	-3%
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	36 745 054	38 360 892,18	37 583 027,50	777 864,68	2%
70000	Activités connexes (page 86)	8 271 736	9 810 787,85	10 060 836,41	-250 048,56	-2%
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	30 000	-503 891,32	462 154,78	-966 046,10	-209%
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	-2 849 203	0,00	-4 960 194,00	4 960 194,00	-100%
00100	Total des charges	373 159 813	377 311 175,17	372 338 425,41	4 972 749,76	1%
00200	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	0	2 881 941,21	0,00	2 881 941,21	100%

Revenus par source



- Subvention de fonctionnement du ministère (268 193 936 \$)
- Autres subventions et contributions (1 696 852 \$)
- Taxe scolaire (75 588 317 \$)
- Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours (1 333 568 \$)
- Ventes de biens et services et revenus divers (33 380 443 \$)

Dépenses par activité



- Activités d'enseignement et de formation (188 129 133 \$)
- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (86 793 976 \$)
- Services d'appoint (39 869 110 \$)
- Activités administratives (14 851 167 \$)
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles (38 360 892 \$)
- Activités connexes (9 810 788 \$)
- Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (- 503 891 \$)

État de l'excédent (déficit) accumulé

Exercice clos le 30 juin 2016

	A	B
	2016	2015
00010 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	27 325 609,65	27 325 609,65
00020 Redressements affectant les exercices antérieurs (page 120)	0,00	0,00
00030 Solde redressé	27 325 609,65	27 325 609,65
00040 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	2 881 941,21	0,00
90000 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	30 207 550,86	27 325 609,65

Calcul de l'excédent accumulé disponible

Exercice clos le 30 juin 2016

		A 2015-2016
1000	Excédent accumulé disponible au 30 juin 2016	30 207 550,86
	Moins:	
2000	Valeur comptable nette des terrains	19 895 637,52
3000	Subvention à recevoir - Financement (Avantages sociaux)	15 771 103,28
3100	Congés de maladie	3 851 005,15
3200	Vacances	10 064 763,01
3300	Indemnités de départ	164 912,00
3400	Assurance-traitement	1 489 679,92
3500	Autres congés sociaux	200 743,20
4000	EXCÉDENT ACCUMULÉ DISPONIBLE AU 30 JUIN 2016 (L1000 - L2000 - L3000 si > 0)	0,00

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

1 - STATUTS

La Commission scolaire est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3). La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission scolaire utilise prioritairement les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la Commission scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux, la provision pour le régime rétrospectif de la CSST et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est imputée aux résultats du poste « activités connexes ».

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime de retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût ou au coût après amortissement à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est portée aux résultats.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation des sites contaminés sont comptabilisées lorsqu'il est probable que la Commission scolaire en assumera la responsabilité dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. La Commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs non financiers

Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations et rénovations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés liés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux dépenses de la période au cours de laquelle ils sont acquis. Toutefois, lorsque des œuvres d'art sont incorporées à un bâtiment ou à un aménagement en vertu de la « Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics », leurs coûts sont capitalisés.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les revenus reportés sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur et la dépréciation est constatée aux résultats du poste « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Selon la Norme comptable canadienne pour le secteur public SP 3450 Instruments financiers, les instruments financiers dérivés et les placements de portefeuille composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif doivent être évalués à leur juste valeur. La variation de l'exercice des justes valeurs de ces instruments financiers engendre des gains et pertes non réalisés qui doivent être présentés à l'état des gains et des pertes de réévaluation, jusqu'à leur décomptabilisation par extinction ou par revente.

En vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur détermine le format du rapport financier applicable aux commissions scolaires. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, le Ministère a convenu de ne pas inclure cet état financier puisqu'il estime peu ou non probable qu'une commission scolaire détienne des instruments financiers devant être évalués à la juste valeur considérant les limitations imposées par la *Loi sur l'instruction publique* en ce sens.

La Commission scolaire ne détient pas au 30 juin 2016 et n'a pas détenu au cours de l'exercice, d'instruments financiers devant être évalués à la juste valeur et par conséquent, il n'y a pas de gain ou de perte de réévaluation.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Les revenus de subventions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont constatés dans l'exercice où elles sont dûment autorisées par le Ministère, soit lors du vote annuel des crédits et où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives, les revenus de subventions versés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés lors du dépôt du rôle de perception et les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées selon la date d'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Charges

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

3 - EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. L'ouverture de crédit autorisé est de 151 881 256 \$. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel de 2,70 % et est garanti par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les acceptations bancaires, échéant à différentes dates jusqu'au 29 juillet 2016, portant intérêt à des taux variant entre 1,169 % et 1,192 %, sont garanties par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

4 - PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Ce programme permet à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

4 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

					2016	2015
	Congés de maladie	Vacances	Heures supplémentaires	Assurance traitement et autres avantages sociaux futurs	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	4 377 241	12 306 186	546 569	2 893 797	20 123 793	19 661 638
Dépenses de l'exercice	7 109 168	11 972 878	427 277	9 591 666	29 100 989	28 678 850
Montants versés au cours de l'exercice	7 030 481	11 601 083	569 853	10 403 464	29 604 881	28 216 695
Solde à la fin	4 455 928	12 677 981	403 993	2 081 999	19 619 901	20 123 793

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

5 - DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Montant de l'émission	Date d'émission	Taux d'intérêt	Solde au 30 juin 2015	Émission de l'exercice	Versement en capital	Solde au 30 juin 2016	Date d'échéance
14 960 000 \$	2000/09/15	6,250 %	6 588 000 \$	- \$	6 588 000 \$	0 \$	2015-12-01
5 300 000 \$	2002/05/30	6,176 %	1 166 000	-	1 166 000	0	2015-12-01
25 000 000 \$	2008/06/19	4,082 %	19 000 000	-	19 000 000	0	2015-12-01
3 738 000 \$	2010/06/17	3,813 %	1 068 000	-	534 000	534 000	2017-06-01
37 682 000 \$	2011/06/15	3,070 %	33 161 000	-	1 507 000	31 654 000	2017-12-01
22 200 000 \$	2012/03/30	1,823 %	20 424 000	-	20 424 000	0	2015-11-30
25 000 000 \$	2012/05/04	2,664 %	19 914 000	-	2 543 000	17 371 000	2018-12-01
5 082 000 \$	2012/06/13	1,992 %	4 208 000	-	437 000	3 771 000	2016-12-01
22 450 000 \$	2013/03/15	2,149 %	20 654 000	-	898 000	19 756 000	2018-06-01
1 538 000 \$	2013/05/30	1,493 %	1 025 000	-	513 000	512 000	2016-09-01
39 500 000 \$	2014/02/14	2,073 %	36 930 000	-	2 570 000	34 360 000	2018-12-19
39 625 000 \$	2014/03/03	2,094 %	39 625 000	-	1 942 000	37 683 000	2018-12-19
1 923 000 \$	2014/04/17	1,564 %	1 282 000	-	641 000	641 000	2017-06-01
17 500 000 \$	2014/10/23	2,996 %	17 500 000		700 000	16 800 000	2024-09-01
2 463 000 \$	2015/04/02	1,027 %	2 463 000		821 000	1 642 000	2018-05-21
5 292 000 \$	2015/06/03	2,537 %	5 292 000			5 292 000	2025-09-01
6 955 000 \$	2016/03/31	0,841 %		6 955 000		6 955 000	2017-12-01
64 700 000 \$	2016/03/31	2,972 %		64 700 000		64 700 000	2034-03-01
2 727 000 \$	2016/04/25	1,082 %		2 727 000		2 727 000	2019-04-01
			230 300 000	74 382 000	60 284 000	244 398 000	
Dette LT autres que règles budgétaires							
1 843 009 \$	2015/04/24	2,144 %	1 843 009	0	167 211	1 675 798	2025-04-24
Total dettes à long terme			232 143 009	74 382 000	60 451 211	246 073 798	
Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention			631 896	499 508	200 168	931 236	
Frais reportés liés aux dettes autres que règles budgétaires			0	13 437	1 568	11 869	
			231 511 113 \$	73 869 055 \$	60 249 475 \$	245 130 693 \$	

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)**Notes complémentaires aux états financiers**

au 30 juin 2016

5 - DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2017	21 626 796
2018	67 885 457
2019	80 269 198
2020	4 069 018
2021	4 072 921

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)
Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

6 - IMMOBILISATIONS

	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	19 895 638	-	19 895 638
Aménagements de terrains	10 391 997	1 032 955	9 359 042
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	336 100 932	224 602 114	111 498 818
Améliorations majeures aux bâtiments	119 446 666	12 272 609	107 174 057
Matériel et équipement			
Équipement informatique	7 590 683	3 285 466	4 305 217
Équipement de communication multimédia	4 152 896	1 388 051	2 764 845
Mobilier et équipement de bureau	3 961 150	1 730 517	2 230 633
Autres équipements	3 791 255	878 253	2 913 002
Documents de bibliothèque	4 269 132	1 549 540	2 719 592
Manuels scolaires	125 427	60 069	65 358
Matériel roulant	303 728	144 757	158 971
Équipements spécialisés liés à l'éducation	7 012 530	2 529 608	4 482 922
Développement informatique	28 559	28 559	-
Réseaux de télécommunications	4 025 733	1 710 116	2 315 617
	521 096 326	251 212 614	269 883 712

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)
Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

6 - IMMOBILISATIONS (suite)

	Coût	Amortissement cumulé	2015 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	16 902 738	-	16 902 738
Aménagements de terrains	8 549 207	684 244	7 864 963
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	311 360 330	220 702 899	90 657 431
Améliorations majeures aux bâtiments	106 093 971	8 781 679	97 312 292
Matériel et équipement			
Équipement informatique	8 036 361	3 896 151	4 140 210
Équipement de communication multimédia	3 270 761	1 089 108	2 181 653
Mobilier et équipement de bureau	4 147 363	2 153 672	1 993 691
Autres équipements	3 403 758	644 239	2 759 519
Documents de bibliothèque	3 609 201	1 173 237	2 435 964
Manuels scolaires	2 994 552	2 713 354	281 198
Matériel roulant	384 852	223 119	161 733
Équipements spécialisés liés à l'éducation	6 139 893	1 966 715	4 173 178
Développement informatique	28 559	28 559	-
Réseaux de télécommunications	3 862 046	1 513 904	2 348 142
	<u>478 783 592</u>	<u>245 570 880</u>	<u>233 212 712</u>

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

6 - IMMOBILISATIONS (suite)

Le détail des immobilisations est présenté à la page 40 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut ce qui suit :

- Des immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur d'un montant de 18 602 346 \$ (23 352 478 \$ au 30 juin 2015), soit 13 262 588 \$ pour des bâtiments (4 198 701 \$ au 30 juin 2015), 333 235 \$ pour des aménagements (5 381 091 \$ au 30 juin 2015) et 5 006 523 \$ (13 772 686 \$ au 30 juin 2015) pour des améliorations majeures aux bâtiments. Ces immobilisations ne sont pas amorties.

7 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La Commission scolaire est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assure de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2016.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable aux débiteurs (excluant les taxes à la consommation et les subventions à recevoir). Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde des débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

Le risque de crédit lié à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'il est détenu dans des institutions financières reconnues dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

7 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que la Commission scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créanciers et frais courus à payer, les provisions pour avantages sociaux et ses dettes à long terme.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

8 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- Un montant de 17 861 027 \$ pour des contrats de construction, de rénovation d'écoles et d'aménagements de terrains à être réalisés en 2016-2017.
- Un montant de 13 264 601 \$ pour des contrats de transport scolaire échéant le 30 juin 2017.
- Un montant de 2 536 005 \$ pour des contrats d'entretien ménager, échéant au plus tard le 30 juin 2017.
- Un montant de 217 808 \$ pour un contrat d'enlèvement des rebuts, échéant le 30 juin 2017.
- Un montant de 276 303 \$ pour un contrat d'entretien paysager, échéant le 30 novembre 2017. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 172 689 \$ pour 2016-2017 et à 103 614 \$ pour 2017-2018.
- Un montant de 1 333 412 \$ pour des contrats de déneigement, échéant au plus tard le 30 juin 2018. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 666 706 \$ pour chaque exercice.
- Un montant de 1 081 613 \$ pour des contrats de télécommunications échéant au plus tard le 2 juillet 2022. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 551 297 \$ en 2016-2017, 154 559 \$ en 2017-2018, 118 322 \$ en 2018-2019, 115 027 \$ en 2019-2020, 79 969 \$ en 2020-2021 et 62 439 \$ pour 2021-2022.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

8 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (SUITE)

- Un montant de 1 873 608 \$ pour des contrats de location de photocopieurs échéant au plus tard le 28 mars 2020. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 508 958 \$ pour les exercices 2016-2017 à 2018-2019 et à 346 734 \$ pour l'exercice 2019-2020.
- Un montant de 401 338 \$ pour un bail échéant le 31 janvier 2017 pour l'immeuble situé au 2525, Fernand-Lafontaine, et un montant de 440 342 \$ pour un bail échéant le 30 juin 2017 (renouvelable pour trois ans à compter du 1^{er} juillet 2017) pour le gymnase du Collège Édouard-Montpetit situé au 945, chemin de Chambly.
- Un montant de 149 941 \$ pour un contrat d'entretien des installations aquatiques échéant le 4 janvier 2017.
- Un montant de 93 034 \$ pour un contrat d'entretien des ascenseurs et monte-charges échéant le 30 juin 2018. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 46 517 \$ pour chaque exercice.
- Un montant de 63 598 \$ pour un contrat d'entretien des tours de refroidissement à l'eau et la prévention de la légionellose échéant le 30 novembre 2017. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 44 892 \$ pour l'exercice 2016-2017 et à 18 706 \$ pour l'exercice 2017-2018.
- Conformément aux différentes conventions collectives, la Commission scolaire s'est engagée à fournir des activités de perfectionnement représentant 813 447 \$, des activités d'encadrement des stagiaires représentant 1 104 941 \$, ainsi que des activités de soutien d'intégration à la formation générale des jeunes représentant 370 467 \$.
- Dans le cadre des allocations émises en vertu des ententes de principes conclues en 2010, un montant de 174 188 \$ est disponible au 30 juin 2016, pour le soutien à la composition de la classe au secteur des jeunes. Également, un montant de 120 083 \$ est disponible au 30 juin 2016, pour les ressources professionnelles en soutien à la réussite des jeunes et des adultes.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2016

9 - ÉVENTUALITÉS

Des griefs de la part d'employés ont été transmis auprès de la Commission scolaire. Ces griefs pourraient faire l'objet de réclamations auprès de la Commission scolaire. Pour un de ces griefs, une provision d'un montant de 100 000 \$ a été enregistrée aux livres. Pour les autres griefs, il n'est pas possible de déterminer actuellement l'issue de ces griefs et aucune provision n'a été enregistrée aux livres. Advenant le cas où la Commission scolaire ait des sommes à déboursier à l'égard de ces griefs, elles seraient comptabilisées dans l'exercice où aura lieu le règlement.

10 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

ANNEXES

Charges par activité

Exercice clos le 30 juin 2016

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	RÉMUNÉRATION	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION	FRAIS DE DÉPLACEMENT	FOURNITURES ET MATÉRIEL	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS	CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT	AUTRES CHARGES	TOTAL 2016	TOTAL 2015
	100	200	300	400	500	600	800		
11000 Éducation préscolaire	11 652 364,57	1 370 556,68	0,00	104 762,27	8 633,91	532,09	4 849,83	13 141 699,35	12 549 662,57
11100 Maternelle quatre ans	0,00	0,00	0,00	1 151,32	0,00	0,00	210,37	1 361,69	400,57
11200 Maternelle cinq ans	11 652 364,57	1 370 556,68	0,00	103 610,95	8 633,91	532,09	4 639,46	13 140 337,66	12 549 262,00
12000 Enseignement primaire	67 222 548,94	8 400 609,93	2 851,94	886 748,68	72 008,37	13 137,30	45 092,61	76 642 997,77	74 452 618,56
13000 Enseignement secondaire général	34 665 770,33	3 931 873,67	4 749,96	844 522,28	468 996,61	23 306,72	4 925,71	39 944 145,28	40 619 770,36
14000 Formation professionnelle	15 568 034,26	1 799 991,04	28 266,03	2 406 680,28	936 019,60	200 784,04	16 500,62	20 956 275,87	21 353 850,51
14100 Programmes édictés par le MEES 14100 à 14600	15 430 591,35	1 771 059,86	24 547,08	2 387 616,99	461 739,35	200 624,99	16 235,21	20 292 414,83	20 622 025,24
14110 Administration, commerce et informatique (01)	2 140 159,39	270 448,72	2 406,35	32 991,69	23 795,34	1 103,31	3 114,67	2 474 019,47	2 480 053,80
14160 Agriculture et pêches (02)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14210 Alimentation et tourisme (03)	2 381 943,06	263 934,94	735,23	991 029,83	52 844,62	83 360,52	5 549,59	3 779 397,79	4 075 019,35
14230 Arts (04)	311 526,10	34 210,29	635,08	17 407,05	3 407,09	175,16	1 750,02	369 110,79	440 905,27
14250 Bois et matériaux connexes (05)	72 502,64	7 918,81	0,00	-24 059,58	1 305,70	0,00	0,00	57 667,57	128 840,75
14270 Chimie et biologie (06)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14280 Environnement et aménagement du territoire (08)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14310 Bâtiment et travaux publics (07)	2 768 604,02	309 627,59	652,82	521 443,09	136 869,87	36 696,38	1 623,37	3 775 517,14	3 653 165,65
14360 Électrotechnique (09)	1 735 892,55	196 570,41	1 949,62	248 201,92	36 786,96	45 670,31	874,30	2 265 946,07	2 263 362,79
14410 Fabrication mécanique (11)	508 476,26	57 557,98	984,37	52 947,38	38 123,97	15 070,98	235,56	673 396,50	671 803,55
14440 Foresterie et papier (12)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14450 Entretien d'équipement motorisé (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14480 Communication et documentation (13)	632 011,64	69 465,25	308,32	23 465,10	1 789,24	460,78	56,12	727 556,45	767 713,10
14510 Mécanique d'entretien (14)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14550 Métallurgie (16)	516 776,99	58 425,98	167,40	221 190,74	46 572,86	12 899,93	619,28	856 653,18	777 922,12
14580 Cuir, textile et habillement (18)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14610 Santé (19)	3 432 458,86	399 354,26	15 260,54	125 610,11	94 062,06	0,00	1 284,04	4 068 029,87	4 086 910,19
14620 Services sociaux, éducatifs et juridiques (20)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14630 Soins esthétiques (21)	930 239,84	103 545,63	1 447,35	177 389,66	26 181,64	5 187,62	1 128,26	1 245 120,00	1 276 328,67
14650 Transport (17)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14660 Mines et travaux de chantier (15)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14800 Programmes spécifiques à l'entreprise et autres cours de formation professionnelle	137 442,91	28 931,18	3 718,95	19 063,29	474 280,25	159,05	265,41	663 861,04	731 825,27

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2016

	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2016	I TOTAL 2015
15000	Enseignement particulier	26 611 825,74	3 083 587,52	40 903,67	202 796,77	54 602,12	3 061,66	25 169,29	30 021 946,77	31 366 056,52
15100	Éducation préscolaire	0,00	0,00	0,00	4 739,94	661,42	203,02	133,46	5 737,84	6 359,04
15110	Enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	0,00	0,00	0,00	4 739,94	661,42	203,02	133,46	5 737,84	6 359,04
15200	Enseignement primaire	10 123 186,27	1 184 752,35	8 299,38	69 708,09	2 973,84	1 197,37	3 338,84	11 393 456,14	11 408 646,83
15210	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	8 583 456,00	1 003 608,48	8 299,38	50 068,36	1 971,47	715,33	2 283,22	9 650 402,24	9 737 535,89
15230	Élèves en classe d'accueil et de francisation	1 539 730,27	181 143,87	0,00	19 639,73	1 002,37	482,04	1 055,62	1 743 053,90	1 671 110,94
15300	Enseignement secondaire	16 488 639,47	1 898 835,17	32 604,29	128 348,74	50 966,86	1 661,27	21 696,99	18 622 752,79	19 951 050,65
15310	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	15 419 108,21	1 772 858,22	30 838,11	119 392,15	49 169,20	1 661,27	20 154,74	17 413 181,90	18 647 753,07
15330	Élèves en classe d'accueil et de francisation	1 069 531,26	125 976,95	1 766,18	8 956,59	1 797,66	0,00	1 542,25	1 209 570,89	1 303 297,58
18000	Formation générale des adultes	6 355 049,46	762 273,45	2 221,02	291 029,43	6 643,59	3 873,79	976,86	7 422 067,60	7 731 189,43
10000	TOTAL	162 075 593,30	19 348 892,29	78 992,62	4 736 539,71	1 546 904,20	244 695,60	97 514,92	188 129 132,64	188 073 147,95

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2016

	ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2016	I TOTAL 2015
21000	Gestion des écoles et des centres	20 820 957,15	2 598 346,94	19 152,64	496 124,71	1 314 829,93	18 981,15	358 663,65	25 627 056,17	25 245 831,16
21100	Direction et soutien des écoles et des centres	20 345 698,49	2 532 349,45	19 042,39	163 799,66	209 114,83	12 746,29	356 679,03	23 639 430,14	23 290 086,02
21110	Direction et soutien des écoles primaires	9 388 665,23	1 134 802,44	5 102,50	63 956,42	23 632,07	5 681,13	268 960,33	10 890 800,12	10 838 122,79
21120	Direction des écoles secondaires et des centres	8 449 559,70	1 039 515,76	13 797,23	118 056,76	183 101,69	7 065,16	72 717,77	9 883 814,07	9 694 574,15
21130	Gestion des ressources financières à l'école secondaire ou au centre	700 446,48	96 346,01	0,00	-19 989,63	264,96	0,00	13 531,21	790 599,03	785 838,19
21140	Gestion de la paie à l'école secondaire ou au centre	83 793,25	11 931,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 724,94	107 802,67
21150	Gestion de l'approvisionnement à l'école secondaire ou au centre	337 939,78	47 686,21	106,17	747,70	908,53	0,00	67,24	387 455,63	305 062,06
21160	Organisation scolaire à l'école secondaire ou au centre	1 385 294,05	202 067,34	36,49	1 028,41	1 207,58	0,00	1 402,48	1 591 036,35	1 558 686,16
21200	Imprimerie et reprographie d'enseignement	353 722,97	49 156,27	110,25	328 497,09	990 865,89	2 101,27	1 984,62	1 726 438,36	1 664 105,02
21300	Direction et soutien du programme d'études post-secondaires (CS à statut particulier)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21400	Messagerie et téléphonie des écoles et des centres	121 535,69	16 841,22	0,00	3 827,96	114 849,21	4 133,59	0,00	261 187,67	291 640,12
22000	Moyens d'enseignement	3 960 687,18	566 290,15	1 171,96	80 210,10	723 682,52	549 726,12	480,43	5 882 248,46	5 857 737,06
22100	Bibliothèque et audiovisuel	636 746,56	91 438,26	406,48	45 808,02	36 686,76	3 420,92	421,59	814 928,59	800 609,50
22200	Informatique d'enseignement	1 397 814,01	194 789,86	765,48	34 402,08	686 995,76	546 305,20	58,84	2 861 131,23	2 839 170,64
22300	Soutien technique à l'enseignement	1 926 126,61	280 062,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 206 188,64	2 217 956,92
23000	Services complémentaires	28 272 309,75	3 777 565,55	31 998,74	451 605,50	427 546,31	11 717,61	46 383,35	33 019 126,81	32 949 139,51
23100	Services personnels à l'élève	24 886 836,24	3 335 391,35	30 793,51	83 095,47	364 061,75	11 195,75	4 164,13	28 715 538,20	28 745 624,83
23110	Information et orientation scolaires et professionnelles	1 537 456,90	177 632,70	1 092,40	2 424,28	156 316,43	0,00	707,10	1 875 629,81	2 075 016,49
23120	Psychologie	2 900 186,78	328 411,84	1 983,87	15 735,02	43,24	557,35	17,30	3 246 935,40	3 288 317,75
23130	Orthophonie	2 326 038,23	270 549,94	2 819,33	6 661,32	13 348,16	8,04	0,00	2 619 425,02	2 841 167,71
23140	Psychoéducation et éducation spécialisée	18 123 154,33	2 558 796,87	24 897,91	58 274,85	194 353,92	10 630,36	3 439,73	20 973 547,97	20 541 122,88
23200	Vie scolaire	3 026 701,41	398 057,17	1 037,47	10 532,09	45 428,80	219,55	2 953,61	3 484 930,10	3 582 483,45
23210	Animation spirituelle et engagement communautaire	625 784,67	72 153,33	1 037,47	2 790,36	303,81	0,00	872,10	702 941,74	896 102,17
23230	Encadrement et surveillance d'élèves	2 400 916,74	325 903,84	0,00	7 741,73	45 124,99	219,55	2 081,51	2 781 988,36	2 686 381,28
23300	Santé et services sociaux	358 772,10	44 117,03	167,76	357 977,94	18 055,76	302,31	39 265,61	818 658,51	621 031,23
24000	Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	7 346 715,36	952 387,03	1 731,33	122 816,57	649 874,74	1 551,24	20 626,08	9 095 702,35	9 340 023,63
24100	Éducation populaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24200	Orthopédagogie	5 003 503,27	585 146,36	768,22	16 789,38	2 672,81	0,00	490,25	5 609 370,29	5 894 171,38
24300	Services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française	1 351 317,26	174 230,49	236,28	7 765,03	62 120,78	101,54	1 412,32	1 597 183,70	1 488 623,39
24400	Cours d'appoint, services d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier	973 954,09	133 885,04	729,40	77 707,92	110 172,69	824,96	18 684,86	1 315 958,96	1 449 468,31
24500	Programmes particuliers de soutien et de formation	17 940,74	59 125,14	-2,57	20 554,24	474 908,46	624,74	38,65	573 189,40	507 760,55
25000	Animation et développement pédagogique	7 147 574,88	817 656,73	19 545,04	18 771,52	71 629,86	1 063,90	4 820,85	8 081 062,78	7 121 584,14
26000	Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	395 357,57	53 975,79	173 375,17	0,00	173 203,26	0,00	75,00	795 986,79	970 853,74
26100	Personnel de direction d'école et de centre	0,00	1 102,85	27 342,46	0,00	17 630,30	0,00	0,00	46 075,61	46 258,72
26200	Personnel enseignant et de suppléance	360 164,67	45 941,87	83 951,64	0,00	68 823,58	0,00	75,00	558 956,76	688 742,21
26300	Personnel professionnel	0,00	245,08	37 817,52	0,00	23 456,57	0,00	0,00	61 519,17	71 824,95
26400	Personnel de soutien technique et administratif	35 192,90	6 685,99	24 263,55	0,00	63 292,81	0,00	0,00	129 435,25	164 027,86
26500	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27000	Activités sportives, culturelles et sociales	552 308,72	118 188,49	14 003,71	735 916,98	2 517 687,60	18 685,91	336 001,23	4 292 792,64	4 582 802,25
20000	TOTAL	68 495 910,61	8 884 410,68	260 978,59	1 905 445,38	5 878 454,22	601 725,93	767 050,59	86 793 976,00	86 067 971,49

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2016

	SERVICES D'APPOINT	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2016	I TOTAL 2015
31000	Hébergement des élèves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31100	Résidences d'élèves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31200	Aide à la pension ou au transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32000	Services alimentaires	210 702,14	32 682,04	0,00	179 012,41	9 117,98	2 121,23	1 076,18	434 711,98	465 226,24
34000	Transport scolaire	0,00	28,73	0,00	2 692,81	13 111 744,38	35,90	1 164 980,77	14 279 482,59	14 510 610,76
34100	Transport quotidien des élèves	0,00	28,73	0,00	2 692,81	13 111 744,38	35,90	1 164 980,77	14 279 482,59	14 510 610,76
34200	Transport par entente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34300	Transport exceptionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34400	Transport entre points de service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34500	Transport périodique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36000	Service de garde	20 585 804,26	2 925 234,08	1 898,09	648 949,11	909 788,43	25 271,10	57 970,83	25 154 915,90	24 841 180,33
30000	TOTAL	20 796 506,40	2 957 944,85	1 898,09	830 654,33	14 030 650,79	27 428,23	1 224 027,78	39 869 110,47	39 817 017,33

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2016

	ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2016	I TOTAL 2015
51000	Conseil des commissaires et comités	187 427,91	10 959,84	11 326,76	2 582,44	127 887,67	0,00	35 737,01	375 921,63	863 514,53
51100	Commissaires d'écoles	187 427,91	10 733,28	2 589,72	6,42	107 474,35	0,00	12 538,72	320 770,40	382 209,37
51200	Élections	0,00	0,00	0,00	0,00	67,50	0,00	0,00	67,50	424 025,47
51300	Autres comités	0,00	226,56	8 737,04	2 576,02	8 957,52	0,00	23 198,29	43 695,43	34 736,62
51400	Protecteur de l'élève	0,00	0,00	0,00	0,00	11 388,30	0,00	0,00	11 388,30	22 543,07
52000	Gestion	8 861 835,52	1 102 341,85	25 211,92	59 417,65	1 309 739,01	3 771,27	74 294,96	11 436 612,18	11 532 038,61
52100	Direction générale et secrétariat général	1 319 311,66	123 096,86	7 000,42	4 252,65	148 332,29	0,00	58 527,70	1 660 521,58	1 317 536,75
52110	Direction générale	1 013 965,33	86 695,23	6 186,97	1 292,51	139 877,41	0,00	58 415,97	1 306 433,42	976 730,72
52120	Secrétariat général	305 346,33	36 401,63	813,45	2 960,14	8 454,88	0,00	111,73	354 088,16	340 806,03
52200	Gestion des services éducatifs	1 780 891,35	219 438,65	4 801,12	7 190,22	125 924,82	556,32	11 170,86	2 149 973,34	2 283 421,65
52210	Gestion des services éducatifs-formation générale des jeunes	1 150 162,80	140 720,66	2 182,68	2 902,68	119,05	123,90	1 508,41	1 297 720,18	1 332 380,40
52220	Gestion des services éducatifs-formation générale des adultes	177 142,97	21 791,53	416,24	1 761,79	26 611,85	205,24	4 027,73	231 957,35	269 232,56
52230	Gestion des services éducatifs-formation professionnelle	370 684,27	45 546,68	2 123,06	1 987,12	50 398,05	178,18	4 195,63	475 112,99	577 507,81
52240	Gestion des services éducatifs-services aux entreprises	82 901,31	11 379,78	79,14	538,63	48 795,87	49,00	1 439,09	145 182,82	104 300,88
52300	Gestion administrative	5 761 632,51	759 806,34	13 410,38	47 974,78	1 035 481,90	3 214,95	4 596,40	7 626 117,26	7 931 080,21
52310	Gestion des ressources financières	895 254,92	115 313,64	961,60	1 345,23	11 903,30	288,59	29,91	1 025 097,19	1 100 684,81
52320	Gestion de la taxe scolaire	216 018,31	31 024,10	223,14	32 973,37	75 656,23	37,68	0,00	355 932,83	377 194,43
52330	Gestion des ressources humaines	1 539 670,40	201 220,03	5 250,80	2 497,97	785 630,41	169,95	1 834,01	2 536 273,57	2 673 858,81
52340	Gestion de la paie	661 343,53	93 084,62	87,46	2 215,13	0,00	138,60	0,00	756 869,34	864 504,84
52350	Gestion des ressources matérielles	1 782 317,95	225 681,48	6 185,20	4 472,20	83 988,34	2 589,84	2 348,15	2 107 583,16	2 135 036,95
52360	Gestion de l'approvisionnement	313 560,43	43 051,48	494,35	3 988,80	45 487,96	0,00	384,33	406 967,35	356 787,86
52370	Gestion du transport scolaire	353 466,97	50 430,99	207,83	482,08	32 815,66	-9,71	0,00	437 393,82	423 012,51
53000	Services corporatifs	1 497 833,48	191 243,12	9 149,98	14 255,89	1 238 690,37	826,98	31 687,33	2 983 687,15	2 753 409,19
53100	Informatique de gestion	927 096,32	120 939,57	7 065,38	2 963,71	551 977,11	5 854,52	3 363,23	1 619 259,84	1 372 773,09
53200	Imprimerie et reprographie de gestion	0,00	0,00	0,00	-94,27	-16 350,56	0,00	0,00	-16 444,83	4 707,36
53300	Messagerie et téléphonie de gestion	116 569,07	16 621,67	1 103,30	7 754,89	372 369,68	-5 027,54	0,00	509 391,07	518 251,95
53400	Archives	151 204,55	19 984,80	704,47	2 694,25	29 310,07	0,00	130,19	204 028,33	229 369,58
53500	Affaires corporatives, communications et vérification interne	302 963,54	33 697,08	276,83	937,31	301 384,07	0,00	28 193,91	667 452,74	628 307,21
53510	Affaires corporatives	2 550,00	40,82	0,00	65,31	183 818,97	0,00	28 193,91	214 669,01	224 615,21
53520	Communications	250 202,07	28 203,18	276,83	809,07	117 565,10	0,00	0,00	397 056,25	355 034,09
53530	Vérification interne	50 211,47	5 453,08	0,00	62,93	0,00	0,00	0,00	55 727,48	48 657,91
53600	Droits d'usage des services municipaux (CS à statut particulier)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55000	Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	0,00	837,85	21 440,68	0,00	32 667,86	0,00	0,00	54 946,39	85 501,62
55100	Personnel cadre, hors cadre et de gérance des activités administratives	0,00	621,83	19 855,03	0,00	13 965,97	0,00	0,00	34 442,83	35 554,69
55300	Personnel professionnel des activités administratives	0,00	0,00	2 338,21	0,00	3 611,15	0,00	0,00	5 949,36	4 707,13
55400	Personnel de soutien technique, administratif et ouvrier des activités administratives ou d'immeubles	0,00	216,02	-752,56	0,00	15 090,74	0,00	0,00	14 554,20	45 239,80
55500	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50000	TOTAL	10 547 096,91	1 305 382,66	67 129,34	76 255,98	2 708 984,91	4 598,25	141 719,30	14 851 167,35	15 234 463,95

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2016

	ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2016	I TOTAL 2015
61000	Entretien et amortissement des biens meubles	6 584,95	864,66	0,00	79 188,12	162 033,11	5 678 656,44	1 584,45	5 928 911,73	5 952 850,42
00010	Entretien des biens meubles	6 584,95	864,66	0,00	79 188,12	162 033,11	88 087,85	1 584,45	338 343,14	297 902,25
00020	Amortissement des biens meubles						5 590 568,59		5 590 568,59	5 654 948,17
00030	Moins-value							0,00	0,00	0,00
00040	Abandon des travaux en cours							0,00	0,00	0,00
62000	Conservation et amortissement des biens immeubles	2 118 059,99	333 595,75	153 706,51	717 084,50	3 137 923,16	7 947 258,14	20 718,14	14 428 346,19	13 224 135,15
00050	Conservation des biens immeubles	2 118 059,99	333 595,75	153 706,51	717 084,50	3 137 923,16	12 189,86	20 718,14	6 493 277,91	6 328 118,07
00060	Amortissement des biens immeubles						7 935 068,28		7 935 068,28	6 896 017,08
00070	Moins-value							0,00	0,00	0,00
00080	Abandon des travaux en cours							0,00	0,00	0,00
63000	Entretien ménager	5 234 215,77	738 282,28	2 042,66	442 690,89	3 007 971,17	3 658,87	18 014,49	9 446 876,13	9 360 944,80
64000	Consommation énergétique			0,00	6 052 864,88	0,00	0,00	0,00	6 052 864,88	5 571 317,42
65000	Location d'immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 074 752,95	0,00	0,00	1 074 752,95	1 904 114,87
65100	D'autres commissions scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65900	D'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 074 752,95	0,00	0,00	1 074 752,95	1 904 114,87
66000	Protection et sécurité	141 281,64	21 723,24	0,00	1 599,44	296 637,77	0,00	0,00	461 242,09	430 870,48
67900	Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-128 240,53	0,00	-128 240,53	221 903,89
68000	Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	149 828,51	24 008,61	13 739,52	166 945,43	734 797,58	5 207,20	0,00	1 094 526,85	912 576,28
68700	Amélioration des immeubles	0,00	3 725,16	0,00	10 384,53	78 137,42	3 126,73	0,00	95 373,84	86 807,92
68800	Transformation des immeubles	0,00	0,00	0,00	155 738,50	245 015,01	2 080,47	0,00	402 833,98	395 207,89
68900	Rénovation et réparation majeure des immeubles	149 828,51	20 283,45	13 739,52	822,40	411 645,15	0,00	0,00	596 319,03	430 560,47
69000	Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	0,00	0,00	0,00	0,00	469,44	1 142,45	0,00	1 611,89	4 314,19
69800	Développement de systèmes informatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69900	Réseau de télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	469,44	1 142,45	0,00	1 611,89	4 314,19
60000	TOTAL	7 649 970,86	1 118 474,54	169 488,69	7 460 373,26	8 414 585,18	13 507 682,57	40 317,08	38 360 892,18	37 583 027,50

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2016

	ACTIVITÉS CONNEXES	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2016	I TOTAL 2015
71000	Résidences d'enseignants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72000	Financement					0,00		6 409 151,47	6 409 151,47	6 750 248,80
72200	Paiements d'intérêts							5 513 339,87	5 513 339,87	5 948 522,48
72210	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention							5 513 339,87	5 513 339,87	5 948 522,48
72220	Dettes à long terme à la charge de la CS							0,00	0,00	0,00
72300	Amortissement des frais reportés liés aux dettes							201 735,66	201 735,66	214 881,00
72400	Honoraires annuels du fiduciaire					0,00			0,00	0,00
72500	Frais, pénalités de retard, intérêts sur crédateurs et autres							4 936,19	4 936,19	1 617,07
72600	Intérêts sur emprunts à court terme							689 139,75	689 139,75	585 228,25
73000	Projets spéciaux	596 200,74	83 776,38	22 982,36	32 610,29	547 953,13	767,70	43 748,51	1 328 039,11	1 825 769,10
00010	Autres projets spéciaux	596 200,74	83 776,38	22 982,36	32 610,29	547 953,13	767,70	-29 075,47	1 255 215,13	1 825 769,10
73900	Activités pour lesquelles la CS agit à titre d'intermédiaire entre le MEES et une autre CS ou un autre organisme							72 823,98	72 823,98	0,00
74000	Rétroactivité	1 073 057,08	108 179,01	134,43	0,00	0,00	0,00	537,67	1 181 908,19	466 156,48
74100	Rétroactivité découlant des conventions collectives	763 180,22	81 458,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	844 638,55	0,00
74900	Autres ajustements	309 876,86	26 720,68	134,43	0,00	0,00	0,00	537,67	337 269,64	466 156,48
75000	Droits de scolarité et ententes			0,00	0,00	587 541,00	0,00	0,00	587 541,00	738 933,33
75100	Droits de scolarité entre CS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75200	Droits de scolarité hors réseau			0,00	0,00	587 541,00	0,00	0,00	587 541,00	738 933,33
75900	Ententes			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76000	Sécurité d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76100	Personnel enseignant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76200	Autres personnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77000	Variation des provisions							95 255,95	95 255,95	91 384,15
77100	Pour créances douteuses sur débiteurs							152 233,12	152 233,12	85 061,56
77200	Pour moins-value sur placements							0,00	0,00	0,00
77300	Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation							-56 977,17	-56 977,17	6 322,59
78000	Prêts de services	-40 713,80	99 796,33	2 372,05	0,00	0,00	0,00	0,00	61 454,58	75 954,73
78100	Au MEES	5 678,28	5 402,97	2 372,05	0,00	0,00	0,00	0,00	13 453,30	-3 822,51
78900	Autres	-46 392,08	94 393,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 001,28	79 777,24
79000	Autres activités connexes	5 405,71	698,90	0,00	140 354,06	625,30	353,58	0,00	147 437,55	112 389,82
70000	TOTAL	1 633 949,73	292 450,62	25 488,84	172 964,35	1 136 119,43	1 121,28	6 548 693,60	9 810 787,85	10 060 836,41
90000	GRAND TOTAL	271 199 027,81	33 907 555,64	603 976,17	15 182 233,01	33 715 698,73	14 387 251,86	8 819 323,27	377 815 066,49	376 836 464,63

**COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
SYNTHÈSE DES SURPLUS (DÉFICITS) 2015-2016
ÉCOLES PRIMAIRES**

U.A.	Écoles Primaires	Gestion de l'établissement A + B + P + T	Catégories salariales C + D	Catégories à reddition de compte R	Sous total surplus (déficit)	Service de garde G	Grand Total surplus (déficit) 2015-2016
001	ADRIEN-GAMACHE	(18 602 \$)	7 335 \$	20 732 \$	9 465 \$	29 324 \$	38 789 \$
002	ARMAND-RACICOT	(10 250 \$)	(2 772 \$)	4 207 \$	(8 815 \$)	52 193 \$	43 378 \$
003	DES MILLE-FLEURS	12 427 \$	(2 241 \$)	(20 288 \$)	(10 102 \$)	(8 365 \$)	(18 467 \$)
004	DES QUATRE-SAISONS	10 590 \$	(336 \$)	(9 052 \$)	1 202 \$	1 709 \$	2 911 \$
005	BOURGEOYS-CHAMPAGNAT	24 837 \$	11 471 \$	(22 700 \$)	13 608 \$	16 049 \$	29 657 \$
006	CARILLON	(14 737 \$)	(15 741 \$)	(25 024 \$)	(55 502 \$)	29 040 \$	(26 462 \$)
007	CHARLES-BRUNEAU	(5 401 \$)	13 355 \$	28 375 \$	36 329 \$	4 750 \$	41 078 \$
008	CHARLES-LEMOYNE	928 \$	7 399 \$	(10 679 \$)	(2 352 \$)	(55 330 \$)	(57 682 \$)
009	CHRIST-ROI	(3 516 \$)	3 815 \$	(8 822 \$)	(8 524 \$)	46 563 \$	38 039 \$
010	CURÉ-LEQUIN	4 619 \$	682 \$	2 388 \$	7 689 \$	44 454 \$	52 143 \$
013	DE MARICOURT	4 815 \$	(11 804 \$)	(3 070 \$)	(10 059 \$)	(1 380 \$)	(11 439 \$)
014	DE NORMANDIE	21 184 \$	2 855 \$	2 551 \$	26 591 \$	25 923 \$	52 514 \$
016	DES SAINTS-ANGES	8 659 \$	6 075 \$	(651 \$)	14 083 \$	(3 731 \$)	10 353 \$
017	D'IBERVILLE	46 706 \$	10 478 \$	(14 642 \$)	42 542 \$	(3 051 \$)	39 491 \$
020	FÉLIX-LECLERC	(574 \$)	647 \$	2 031 \$	2 105 \$	27 278 \$	29 382 \$
021	GAÉTAN-BOUCHER	(2 456 \$)	2 504 \$	(1 354 \$)	(1 306 \$)	(4 903 \$)	(6 209 \$)
022	GENTILLY (BOISÉ DES LUTINS)	3 901 \$	828 \$	(1 102 \$)	3 626 \$	15 373 \$	18 999 \$
023	GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER	20 902 \$	(2 209 \$)	10 879 \$	29 573 \$	55 466 \$	85 039 \$
024	GEORGES-P.-VANIER	(481 \$)	5 690 \$	(6 276 \$)	(1 067 \$)	29 449 \$	28 382 \$
025	GUILLAUME-VIGNAL	(17 558 \$)	16 877 \$	1 696 \$	1 016 \$	1 642 \$	2 658 \$
026	DE LA ROSE-DES-VENTS	11 051 \$	3 264 \$	1 961 \$	16 275 \$	14 309 \$	30 584 \$
027	HUBERT-PERRON	(5 198 \$)	178 \$	33 086 \$	28 065 \$	(6 011 \$)	22 054 \$
030	JOSEPH-DE SÉRIGNY	(30 328 \$)	(10 137 \$)	(3 307 \$)	(43 772 \$)	31 611 \$	(12 161 \$)
031	INTER. GREENFIELD PARK	7 695 \$	0 \$	10 087 \$	17 783 \$		17 783 \$
032	DE LA MOSAÏQUE	16 322 \$	377 \$	3 686 \$	20 385 \$	18 836 \$	39 222 \$
033	LAJEUNESSE	(157 \$)	12 753 \$	1 712 \$	14 308 \$	21 614 \$	35 922 \$
035	LAURENT-BENOÎT	(9 263 \$)	1 627 \$	10 921 \$	3 285 \$	853 \$	4 138 \$
036	DU JARDIN-BIENVILLE	(7 616 \$)	(2 741 \$)	(4 847 \$)	(15 204 \$)	27 387 \$	12 183 \$
038	LIONEL-GROULX	197 \$	(6 327 \$)	(25 200 \$)	(31 330 \$)	30 917 \$	(413 \$)
039	MARIE-VICTORIN (BROSSARD)	11 247 \$	(6 678 \$)	(15 762 \$)	(11 192 \$)	5 590 \$	(5 602 \$)
040	MARIE-VICTORIN (LONGUEUIL)	3 191 \$	13 278 \$	(624 \$)	15 845 \$	12 321 \$	28 166 \$
041	MAURICE-L.-DUPLESSIS	(8 450 \$)	2 309 \$	(17 551 \$)	(23 693 \$)	45 097 \$	21 405 \$
042	MONSEIGNEUR-FORGET	5 397 \$	(2 522 \$)	10 451 \$	13 326 \$	(1 630 \$)	11 696 \$
043	PAUL-CHAGNON	(8 755 \$)	(2 161 \$)	(3 597 \$)	(14 512 \$)	14 250 \$	(262 \$)
044	PAUL-DE MARICOURT	(9 286 \$)	32 872 \$	(3 425 \$)	20 160 \$	45 518 \$	65 678 \$
045	PIERRE-D'IBERVILLE	5 537 \$	(3 878 \$)	7 369 \$	9 028 \$	18 748 \$	27 776 \$
046	PIERRE-LAPORTE	(14 667 \$)	5 701 \$	2 432 \$	(6 535 \$)	1 833 \$	(4 702 \$)
048	PRÉVILLE	2 221 \$	7 324 \$	2 144 \$	11 689 \$	18 029 \$	29 718 \$
049	RABEAU	(10 925 \$)	14 864 \$	1 793 \$	5 732 \$	(1 257 \$)	4 475 \$
050	SAINT-JOSEPH	(7 217 \$)	(1 559 \$)	4 590 \$	(4 186 \$)	7 625 \$	3 439 \$
052	SAINT-ROMAIN	2 482 \$	4 850 \$	(1 069 \$)	6 263 \$	15 681 \$	21 944 \$
054	SAINTE-CLAIRE (BROSSARD)	3 291 \$	(2 199 \$)	(21 539 \$)	(20 447 \$)	(17 556 \$)	(38 003 \$)
055	SAINTE-CLAIRE (LONGUEUIL)	4 506 \$	7 146 \$	(6 964 \$)	4 688 \$	21 664 \$	26 352 \$
056	SAMUEL-DE-CHAMPLAIN (BROSSARD)	(14 554 \$)	11 552 \$	(13 013 \$)	(16 015 \$)	13 527 \$	(2 488 \$)
058	SAIN-T-LAURENT	18 408 \$	9 819 \$	(4 241 \$)	23 986 \$	3 837 \$	27 823 \$
060	DU TOURNESOL	(5 015 \$)	17 046 \$	(6 177 \$)	5 854 \$	(8 414 \$)	(2 559 \$)
061	TOURTERELLE	(5 043 \$)	7 508 \$	(302 \$)	2 163 \$	13 607 \$	15 770 \$
063	DES PETITS-EXPLORATEURS	406 \$	14 519 \$	1 863 \$	16 788 \$	3 286 \$	20 074 \$
	TOTAL DES ÉCOLES PRIMAIRES	41 470 \$	183 696 \$	(86 327 \$)	138 839 \$	653 724 \$	792 563 \$

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
 SYNTHÈSE DES SURPLUS (DÉFICITS) 2015-2016
 ÉCOLES SPÉCIALISÉES, SECONDAIRES, CENTRES FORMATION PROFESSIONNELLE ET CENTRES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

U.A.	Écoles Spécialisées	Gestion de l'établissement A + B + P + T	Catégories salariales C + D	Catégories à reddition de compte R	Sous total surplus (déficit)	Service de garde G	Grand Total surplus (déficit) 2015-2016
110	SAINT-JUDE	(54 083 \$)	62 698 \$	8 645 \$	17 259 \$	0 \$	17 259 \$
165	BEL-ESSOR	48 505 \$	85 641 \$	(18 660 \$)	115 485 \$	0 \$	115 485 \$
167	LE DÉCLIC	(13 246 \$)	35 244 \$	(412 \$)	21 586 \$	0 \$	21 586 \$
168	HÉLÈNE-DE-CHAMPLAIN	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
171	CTRE HOSPITALIER CHARLES-LEMOYNE	3 534 \$	0 \$	384 \$	3 918 \$	0 \$	3 918 \$
169	JACQUES-OUELLETTE	(136 \$)	31 882 \$	3 349 \$	35 095 \$	0 \$	35 095 \$
193	RÉGIONALE DU VENT-NOUVEAU	2 009 \$	121 032 \$	(6 270 \$)	116 770 \$	0 \$	116 770 \$
TOTAL DES ÉCOLES SPÉCIALISÉES		(13 418 \$)	336 496 \$	(12 965 \$)	310 114 \$	0 \$	310 114 \$

U.A.	Écoles Secondaires	Gestion de l'établissement A + B + P + T	Catégories salariales C + D + E	Catégories à reddition de compte R	Sous total surplus (déficit)	Service de garde G	Grand Total surplus (déficit) 2015-2016
218	SAINT-EDMOND	56 375 \$	(13 651 \$)	32 336 \$	75 059 \$	0 \$	75 059 \$
225	PARTICIPATIVE L'AGORA	65 535 \$	16 018 \$	11 292 \$	92 845 \$	0 \$	92 845 \$
240	LUCILLE-TEASDALE	38 430 \$	40 250 \$	2 291 \$	80 970 \$	0 \$	80 970 \$
275	ANDRÉ-LAURENDEAU	(110 263 \$)	0 \$	(22 059 \$)	(132 322 \$)	0 \$	(132 322 \$)
276	ANTOINE-BROSSARD	(22 891 \$)	(43 872 \$)	44 431 \$	(22 331 \$)	0 \$	(22 331 \$)
277	GÉRARD-FILION (Le BAC)	(9 728 \$)	4 442 \$	5 286 \$	(0 \$)	0 \$	(0 \$)
278	GÉRARD-FILION	(18 215 \$)	(11 137 \$)	18 274 \$	(11 079 \$)	0 \$	(11 079 \$)
279	GÉRARD-FILION (Entre-Rive)	13 919 \$	2 320 \$	(1 844 \$)	14 395 \$	0 \$	14 395 \$
280	JACQUES-ROUSSEAU	(16 995 \$)	47 660 \$	83 640 \$	114 305 \$	0 \$	114 305 \$
284	MGR.-A.-M.-PARENT	66 648 \$	(82 605 \$)	4 715 \$	(11 243 \$)	0 \$	(11 243 \$)
287	SAINT-JEAN-BAPTISTE	57 682 \$	(47 905 \$)	25 435 \$	35 212 \$	0 \$	35 212 \$
TOTAL DES ÉCOLES SECONDAIRES		120 497 \$	(88 481 \$)	203 796 \$	235 812 \$	0 \$	235 812 \$

U.A.	Centres formation professionnelle	Gestion de l'établissement A + B + P + T	Catégories salariales C + D + E	Catégories à reddition de compte R	Sous total surplus (déficit)	Service de garde G	Grand Total surplus (déficit) 2015-2016
378	CENTRE CHARLOTTE-TASSÉ	(46 870 \$)	97 396 \$	(3 175 \$)	47 352 \$	0 \$	47 352 \$
380	CENTRE JACQUES-ROUSSEAU	192 405 \$	(188 814 \$)	19 537 \$	23 128 \$	0 \$	23 128 \$
390	CENTRE PIERRE-DUPOUY	(172 797 \$)	(86 382 \$)	132 482 \$	(126 697 \$)	0 \$	(126 697 \$)
TOTAL DES CENTRES FORMATION PROFESSIONNELLE		(27 262 \$)	(177 800 \$)	148 845 \$	(56 217 \$)	0 \$	(56 217 \$)

U.A.	Centre de l'éducation des adultes	Gestion de l'établissement A + B + P + T	Catégories salariales C + D + E	Catégories à reddition de compte R	Sous total surplus (déficit)	Service de garde G	Grand Total surplus (déficit) 2015-2016
466	CENTRE D'APPRENTISSAGE PERSONNALISÉ CAP	(65 618 \$)	9 074 \$	5 069 \$	(51 475 \$)	0 \$	(51 475 \$)
476	CENTRE ANTOINE-BROSSARD	(139 988 \$)	(302 130 \$)	18 486 \$	(423 632 \$)	0 \$	(423 632 \$)
483	CENTRE LEMOYNE-IBERVILLE	24 175 \$	(215 734 \$)	10 010 \$	(181 549 \$)	0 \$	(181 549 \$)
494	CENTRE 16-18 ANS	(96 112 \$)	60 915 \$	(13 438 \$)	(48 635 \$)	0 \$	(48 635 \$)
TOTAL DES CENTRES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES		(277 543 \$)	(447 875 \$)	20 127 \$	(705 291 \$)	0 \$	(705 291 \$)